

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

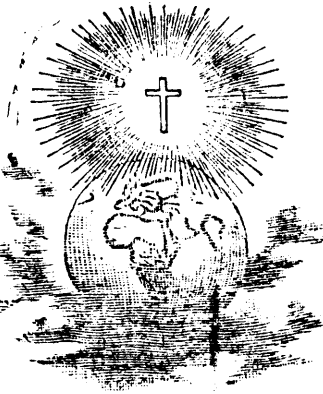
Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE
QUÉBEC

Publiée avec l'approbation de
 Son Eminence le Cardinal **TASCHÉREAU**, Archevêque de Québec



Prop.-Rédacteur :

M. l'abbé D. GOSSELIN
 Curé du Cap-Santé,
 Co., de Portneuf.

Prop.-Rédacteur :

M. l'abbé D. GOSSELIN
 Curé du Cap-Santé,
 Co., de Portneuf.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT :

Une piastre par an, payable d'avance ; le numéro 2 Cts. Toute personne qui recrute cinq abonnements a droit à un abonnement gratis. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

QUÉBEC

DES ATELIERS TYPOGRAPHIQUES DE A. COTÉ ET C^{ie}

1890

SOMMAIRE :

Saint-Michel, 37.—Causerie, 38.—Une appréciation de " la Patrie " de Montréal, 40.—Les mariages mixtes, 40.—L'Eglise catholique en Suisse. (1800-1890), 41.—Chronique de la " Semaine Religieuse ", 43.—Apostolat de la prière, 47.—Nécrologie, 48.

FÊTES DE LA SEMAINE.

Dimanche,	28 septembre	—XVIII. N.-D. des sept Douleurs.
Lundi,	29	" —Didicæe de S. Michel.
Mardi,	30	" —S Jérôme.
Mercredi,	1 octobre	—S. Rémi.
Jepdi,	2	" —SS. Anges gardiens.
Vendredi,	3	" —Férie.
Samedi,	4	" —S. Frs. d'Assise.

OFFICES DES ÉGLISES DE QUÉBEC.

BASILIQUE N.-D. DE QUÉBEC.

Messes basses le dimanche à 5 h., 6 h., 7 h., 8 h.—Grand'messe à 10 h.; Vêpres à 7 h.

EGLISE DE LA BASSE-VILLE.

Messes basses le dimanche à 6.20 h., 7 h.—Salut, 7 h.

EGLISE SAINT-ROCH,

Messes Basses le dimanche à 6, 7, 8, 9.—Grand'messe à 10 heures.—Catéchisme à 1 h., Vêpres à 2 h.

CONGRÉGATION DE SAINT-ROCH.

Messe basse pour Congréganistes à 6½ h.—Grand'messe à 10 h.; Vêpres à 2 h.; Sermon et Salut à 7 h.

CONGRÉGATION DE LA HAUTE-VILLE

Messes basses à 5½, 6 et 7 h.—Sermon et Salut à 5 h.

EGLISE S. JEAN-BAPTISTE.

Messes basses à 5½, 7 et 8 h.—Grand'messe à 9½ h; Catéchisme à 1 h.—Vêpres à 2 h.—Archiconfrérie à 7 h.

EGLISE SAINT.SAUVÉUR.

Messes basses le dimanche à 5½, 6½, 7½ et 8½.—Grand'messe à 9½.—Vêpres à 2 h. et Archiconfrérie à 7 h.

CHAPELLE N.-D. DE LOURDES.

Messes basses le dimanche à 6 et 7 h.

PAIEMENTS D'ABONNEMENTS

M. B., curé à St-D. (Bellechasse).—M. C., curé à St-E. (Beauce).—M. McC., curé à S.-J. (Montmorency).—M. B., curé à L. (Beauce).—M. B., vicaire à L. (Beauce).—M. R., curé à D. (Portneuf).—M. B., curé à St-N (Lévis).—M. S., curé à St-I. (Montmagny).—M. B., curé à Pte-aux-T. (Portneuf).—M. B., curé à Kamouraska.—M. M., curé à S.-S. (Beauce).—M. B., curé aux SS. A. (Beauce).—M. B. S. Frs., (Beauce).—M. T. P., séminaire de Québec.—M. B., curé à l'Islet. (20).—M. T., curé à St-P. (Montmagny).—M. L., curé à St Ph. (Montmagny).—M. D., curé à St-D. (Lévis)—M. R., séminaire de Québec.—M. G., St-L. (Dorchester).—M. L., curé à St-L. (Bellechasse).—M. D., curé à St-M. (Bellechasse).—M. M., curé à St-A. (Dorchester).—M. B., curé à S.-A. (Champlain).

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUEBEC

SAINT-MICHEL

Le nom seul de Michel le désigne à notre admiration : c'est un cri d'enthousiasme et de fidélité. " Qui est semblable à Dieu ? " Ainsi s'appelle notre sublime Archange. Au fond des enfers, Satan frémit encore à ce nom qui lui rappelle la noble protestation par laquelle ce radieux Esprit accueillit la tentative de révolte des anges infidèles. Michel a fait ses preuves dans l'armée du Seigneur, et, pour cette raison, la garde et la défense du peuple de Dieu lui furent confiés, jusqu'au jour où l'héritage de la synagogue répudiée passa à l'Eglise chrétienne. Maintenant, il est le gardien et le protecteur de l'Epouse de son Maître, notre Mère commune. Son bras veille sur elle; il la soutient et la relève dans ses épreuves, et il a la main dans tous ses triomphes.

Mais n'allons pas croire que le saint Archange, chargé des intérêts les plus vastes et les plus élevés pour la conservation de l'œuvre du Christ, en soit tellement surchargé qu'il n'ait pas une oreille ouverte à la prière de chacun des membres de la sainte Eglise.

Son œil veille par toute la terre au lit des mourants; car sa charge spéciale est de recueillir les âmes élues au sortir de leurs corps. Avec une tendre sollicitude et une majesté incomparable, il les présente à la lumière éternelle et les introduit dans le séjour de la gloire. C'est la sainte Eglise elle-même qui, dans les textes de la Liturgie, nous instruit sur ces prérogatives du grand Archange. Elle nous enseigne qu'il a été préposé au paradis, et que Dieu lui a confié les âmes saintes pour les conduire à la région du bonheur sans fin. Au dernier jour du monde, lorsque notre divin Ressuscité paraîtra assis sur les nuées du ciel pour juger le genre humain, Michel aura à remplir un ministère formidable, lorsque, avec les autres anges, il accomplira la séparation des élus et des

réprouvés, qui auront repris leurs corps dans la résurrection générale. Au moyen âge, nos pères aimaient à représenter l'action du saint Archange dans ce moment terrible. Ils le figuraient au pied du trône du souverain Juge, tenant une balance dans laquelle il pèse les âmes avec leurs œuvres.

CAUSERIE

Beaucoup de femmes, qui ne voudraient pas se coucher sans avoir prié, se dispensent souvent de la prière du matin, sous prétexte de manque de temps. Cette excuse fait naturellement sourire, quand on songe que cinq ou six minutes suffisent pour faire cette prière. De plus, il est véritablement inconcevable qu'une mère de famille ose commencer sa journée autrement que par la prière. En effet, son bonheur dépend de tant de choses qui sont entre les mains de Dieu. Pourqu'elle soit heureuse, il faut qu'elle jouisse de la santé ; il faut que son mari et ses enfants ne soient ni malades ni souffrants ; il faut surtout que leur conduite soit régulière et chrétienne ; il faut qu'aucun malheur ne vienne affliger la famille ou lui faire éprouver des revers de fortune. Qui osera nier cela ?

Or, selon l'Écriture, l'air qui nous entoure est plein de mauvais esprits, dont l'unique préoccupation est de chercher à nous nuire, non seulement dans l'âme, mais aussi dans le corps. Sans nos anges gardiens qui nous protègent, nous en verrions de belles. Evidemment, ces esprits malfaisants ont bien plus de puissance sur une personne qui ne s'est pas attiré le matin, par une bonne prière, la bénédiction de Dieu et la protection de son bon ange gardien.

Mais, dira-t-on, est-il bien vrai que les maladies et les accidents qui traversent la vie humaine, soient dûs à la malice des démons ? Oui certainement, en grande partie ; et Notre Seigneur autorise cette thèse, en disant que le diable fut homicide, c'est-à-dire ennemi mortel de l'homme, dès l'origine du monde. De son côté, saint Pierre le représente semblable à un lion rugissant, et rôdant sans cesse, en quête d'une proie à dévorer. Ces paroles nous justifient donc de conclure qu'il nous fait tout le mal qu'il peut, c'est-à-dire autant que les bons anges lui en laissent faire. De là l'invocation de l'Église : *ab insidiis diaboli, libera nos Domine*. " Des embûches du démon, délivrez-nous, Seigneur, "

Fait certain, les morts subites, les maladies et pleurs dangereuses, les inondations, les orages, les grêles, ces cyclones qui

balayent tout sur leur passage, sont quelquefois l'œuvre du démon en personne. Nous en voyons des exemples terribles dans l'histoire si connue de Job, et dans celle de Tobie, dont la bru, Sara, vit ses sept premiers maris successivement mis à mort par un même démon, le jour de ses noces. Mais que le démon agisse par lui-même ou par d'autres ! Une mère a laissé ses enfants seuls à la maison ; le démon peut, par leurs mains, lui occasionner un grand malheur, en leur mettant dans la tête de jouer avec le feu, de se saisir d'une boîte d'allumettes laissée par mégarde à leur portée. Un ouvrier se trouve sur un échafaudage ou sur un toit ; la moindre imprudence peut lui être fatale : cette imprudence, le démon peut l'exciter à la faire.

Par le moyen de notre imagination, sur laquelle il a beaucoup d'empire, le démon peut nous pousser à nous rendre en un lieu où son intelligence lui permet de pressentir que nous ferons une chute, que nous serons foudroyés par le tonnerre ; il peut nous exciter à partir par un train dont il prévoit le déraillement. Il peut pousser un bandit à pénétrer de nuit chez nous, un ennemi personnel à nous causer de grands embarras. Quoiqu'il en soit, que les accidents et les malheurs viennent du démon, ou de la méchanceté humaine, ou de nos imprudences, ou de causes purement naturelles, il est certain que Dieu peut les détourner, en amortir le coup, et que c'est là un des effets de la prière. La prière surtout d'une mère de famille peut empêcher un de ces malheurs qui suffisent pour empoisonner à jamais sa vie, par exemple, la rencontre du mari, d'un fils, d'une fille avec une personne perdue de mœurs, séduisante ou peu délicate, et qui serait nécessairement pour eux une pierre de scandale.

En théorie, diront quelques-uns, nous n'avons pas d'abjection à admettre ce que vous venez de dire, mais en pratique c'est une autre paire de manches. Ici bas les peines pleurent sur les gens qui prient régulièrement comme sur les autres, à peu près comme à la guerre, les balles frappent les braves comme les lâches. Les gens qui prient ne nous semblent pas plus privilégiés que les autres, et quelquefois moins, comme le prouve l'histoire de Job et de Sara dont vous avez parlé tout à l'heure.

Ceux qui prient, ne vous en déplaît, répondons-nous à notre tour, malgré les apparences qui sont toujours trompeuses, sont plus privilégiés que les autres. Pour revenir de votre erreur, écoutez en quels termes Dieu lui-même parle à ceux qui espèrent en lui et qui, par conséquent, le prient : " Dieu vous tiendra à l'ombre de ses épaules, vous serez en sécurité sous ses ailes. Il

vous couvrira de sa protection; vous n'aurez à craindre ni les ombûches nocturnes, ni le trait qui vole pendant le jour. Mille tomberont à votre gauche et 10,000 à votre droite, et le fléau n'approchera pas de vous. Parceque vous avez espéré dans le Très Haut, il a chargé ses anges de vous garder dans toutes vos voies; ils vous porteront entre leurs mains, de peur que vous ne heurtiez du pied contre la pierre du chemin." Ceux qui prient, il faut l'avouer après ces citations, sont assez privilégiés, et il faut bien admettre une différence, sous le rapport des croix, entre eux et ceux qui ne prient pas.

Tout de même, dira-t-on, nous ne voyons pas trop cette différence, puisque souvent les gens de bien sont affligés de beaucoup de maux, et les méchants prospèrent. Il y en a une pourtant, et nous vous la ferons voir dans la prochaine causerie.

(A suivre.)

Une appréciation de " la Patrie " de Montréal

" L'Archevêque de Québec, dit la *Patrie*, devait avoir le pas à cette fête sur tout le monde, à l'exception du prince George, de l'amiral Watson, du général Ross et des deux gouverneurs Stanley et Angers.

Qui a voulu faire, jeudi, une innovation? Est-ce le cardinal ou l'amiral?

Il est toujours fâcheux de voir un disciple du divin charpentier, mêlé à de misérables querelles fomentées par le démon de l'orgueil."

Comme l'esprit de ce journal s'est révélé assez souvent pour être parfaitement connu, les catholiques qui lui donnent leur patronage voudront bien nous permettre de leur présenter nos sincères condoléances.

Les mariages mixtes

Il est constaté que les mariages mixtes, c'est-à-dire les mariages entre catholiques et protestants, ont des conséquences regrettables un peu partout. Au moment du mariage, le mari ou la femme protestante promet tout ce qu'exige l'Église, c'est-à-dire l'éducation catholique des enfants. Mais ces promesses ne sont presque jamais tenues. Soit négligence, soit mauvaise foi des époux, ces mariages mixtes entraînent généralement l'éducation protestante de la jeune famille. Ces exemples ne manquent pas,

même dans notre pays. Il n'y a qu'un remède au danger des mariages mixtes, c'est une législation matrimoniale plus sévère, et il n'est pas improbable que nous l'ayions avant longtemps. Rome a demandé à tous les évêques le chiffre exact des mariages mixtes dans leurs diocèses, ce qui fait croire que la question est à l'étude.

Aujourd'hui on ne peut plus compter ni sur l'énergie des parents, ni sur la bonne foi des époux. Le jour où les parents sauront que leurs enfants ne peuvent plus s'allier aux familles protestantes, sans apostasier, ils seront plus vigilants et plus circonspects. Quelques-uns passeront outre, il est probable, mais la plupart se soumettront à la loi ecclésiastique, et par là on sauvegardera la foi catholique de bien des enfants.

L'Eglise catholique en Suisse. (1800-1890).

(Suite)

En Suisse, la situation religieuse est moins florissante, et surtout moins tranquille qu'en Hollande. Les épreuves de l'Eglise, dans les cantons suisses, peuvent se rattacher à trois causes principales : les fautes des catholiques, la haine des protestants, la force du radicalisme et des sociétés secrètes qui, surtout depuis 1847, dominant entièrement dans ce malheureux pays.

Parlons d'abord des fautes des catholiques. Pour les mêmes raisons qu'en Allemagne, au commencement du siècle actuel, le clergé de la Suisse laissait généralement à désirer sous le rapport de la doctrine et du zèle ; mais c'est surtout dans les maisons religieuses, dans les riches abbayes, non encore spoliées par la Révolution et l'hérésie, que le relâchement s'accusait d'une façon déplorable. Ainsi on vit, en 1838, les chanoines réguliers Pfiffers, canton de Saint-Gall, demander, malgré la défense du Pape, au gouvernement protestant, la sécularisation de leur antique collégiale qui comptait juste 1000 ans d'existence.

Cet exemple, choisi entre plusieurs autres, fait voir ce qu'était devenue la vie monastique. Peu de zèle, peu de doctrine, des habitudes bureaucratiques et serviles, voilà, malgré d'honorables et assez nombreuses exceptions, le jugement général qu'on peut porter sur le clergé suisse pendant les trente premières années du siècle.

Tels pasteurs, tels troupeaux. Dans les vieux cantons catholiques, les montagnards suisses avaient gardé la ferveur de leur foi ; mais dans les villes, particulièrement à Lucerne et à Soleure, la

bourgeoisie libérale et josphiste avait les idées les plus fausses au sujet de la constitution et des droits de l'Eglise. De 1800 à 1840 en particulier, on la vit s'appliquer, dans les cantons où elle était maîtresse, à tracasser les évêques, à surveiller l'enseignement des séminaires, à persécuter les bons prêtres, à favoriser les mauvais, en un mot, à se mêler à tort et à travers de l'administration de l'Eglise. Plus tard, il est vrai, prêtres et laïques s'efforcèrent de revenir sur leurs pas, et s'aperçurent un peu tard qu'ils avaient fait le jeu de l'ennemi. Aujourd'hui, la situation religieuse est bien changée, et il est juste de dire, à l'honneur du clergé en particulier, qu'il s'est complètement retrempé dans la lutte.

Les occasions de se retremper ne lui ont pas manqué, d'ailleurs. En effet, il n'a pas eu seulement à lutter contre le faux libéralisme de la bourgeoisie catholique; mais aussi contre la haine protestante, poussée jusqu'à la rage. Ces grands prôneurs de la liberté de conscience, qui avaient bouleversé les deux tiers de l'Europe et ensanglanté l'autre tiers pour obtenir le droit de servir Dieu à leur manière, ne se virent pas plutôt les maîtres en Suisse, qu'ils pro-crivirent impitoyablement l'ancien culte. Pendant près de 300 ans, presque toutes les grandes villes de la Confédération restèrent rigoureusement interdites aux prêtres, et ce ne fut qu'après ce laps de temps que les protestants furent forcés de faire preuve d'un peu de tolérance et de pudeur. Ce ne fut pas sans éprouver des frémissements de rage qu'ils furent témoins de la résurrection de la vie catholique dans leurs cantons, et, pour l'étouffer, on vit, particulièrement à Genève, les haines protestantes s'associer aux haines maçonniques. Ces haines sont sœurs, et se donnent la main dans tous les pays. On verra plus loin le résumé de ce duel. Qu'il suffise de dire ici que le protestantisme suisse a donné la mesure de son prétendu libéralisme. Depuis un demi-siècle, il a exilé, emprisonné les évêques et les prêtres; il a usurpé les églises bâties avec l'argent des catholiques; il a expulsé les religieux et les religieuses, fermé les écoles et les hôpitaux, et confisqué, au profit d'une poignée de Judas, toutes les fondations pieuses. Voilà ce que le protestantisme a fait en Suisse, au centre de l'Europe civilisée regardant et souriant. Voilà ce qu'il fait partout, quand il se sent le maître du terrain: il vole, il pille, il tyrannise avec la rage de Satan. Aussi toute discussion avec lui est du temps perdu, et la meilleure réponse à lui faire, quand il essaie de mordre quelqu'un ou quelque chose, c'est de lui rappeler le chiffre de ses infamies, qui ne cesseront de faire sa honte et sa condamnation.

(A suivre).

Chronique de la "Semaine Religieuse"

L'évènement du jour est la conversion de l'ex-premier de Bavière, M. de Lütz, qui a déposé entre les mains de l'archevêque de Munich une déclaration par laquelle il professe vouloir et croire tout ce que l'Eglise propose. Par cet acte, M. de Lütz passe condamnation sur toute sa carrière politique. Il reconnaît l'infaillibilité du Pape, il reconnaît que le placet royal est une usurpation sur les droits de Dieu ; il reconnaît que l'article pénal qui a placé la chaire sous la surveillance de la police, constitue un acte de rébellion contre le Christ ; il reconnaît enfin que sa vie de famille n'était pas conforme à la loi de Dieu. Tout cela du moins est implicitement contenu dans sa déclaration. On sait que M. de Lütz est sur le déclin de l'âge, et presque sur le seuil de la porte par laquelle on entre dans l'éternité. Or, à ce moment là, ceux que la soif des honneurs et des richesses a rendus aveugles et sourds, recouvrent souvent la vue et l'ouïe, leur bandeau tombe, et les vrais biens et les vrais maux de la vie leur apparaissent sous leur véritable jour. A ce moment là, ceux qui n'ont pas perdu la foi, ne se contentent pas de dire comme l'empereur Auguste : " Ai-je bien joué ma comédie ? applaudissez donc, la pièce est finie ; " mais ils comprennent que tout n'est que vanité, excepté servir Dieu et sauver son âme. Heureux ceux à qui Dieu ménage cette dernière grâce !

En quittant la Bavière, mentionnons le fait que la cour de Munich vient de montrer encore son esprit fébronien, en présentant, pour l'évêché vacant de Bamberg, un certain Docteur Schoenfeld, ami particulier de l'apostat Dollinger.

La nomination du nouvel archevêque de Posen est toujours suspendue. Les diocésains veulent un Polonais et l'Allemagne veut un Allemand. L'empereur est bien disposé, dit-on, mais son entourage a la rancune de M. de Bismark contre le Polonisme.

On se souvient que la Chambre a voté naguère un fond de 30 millions de piastres pour acheter les terres détenues par des Polonais, et y substituer des colons allemands. Le but était de *protestantiser* le pays : car sur 580 établissements, 70 seulement ont été attribués à des catholiques. Il paraît que la campagne de germanisation continue sous le régime nouveau. Les colons allemands et *protestants* ne trouvent pas d'écoles dans leurs communes ; les Polonais vont aux écoles *catholiques* des villages voisins ; le gouvernement donne une école officielle aux nouveaux venus : défense est alors faite aux catholiques d'aller aux écoles *voisines*, puisque

l'on en possède une, maintenant, dans la localité. Heureusement pour la foi des Polonais, les persécuteurs sont entravés dans leurs plans. Les colons allemands doivent émigrer en Amérique, ne pouvant tirer parti des avantages qu'on leur a si largement octroyés ; pour exploiter leurs terres, ils sont forcés d'employer des ouvriers polonais qu'ils font venir des provinces russes. Et comme la race polonaise est plus prolifique que la race allemande, le résultat aura été de renforcer, dans la province de Poson, l'élément polonais et catholique qu'on voulait ostraciser.

Nous avons déjà dit que la cause catholique n'avait rien à attendre du nouveau ministère conservateur espagnol. Un mot pour le prouver. Le nouveau Président du Conseil a déclaré qu'il maintiendra et continuera la politique de son prédécesseur. Or, celui-ci était franc-maçon et sa politique maçonnique. La conclusion est évidemment facile à tirer. Dans de telles circonstances, il est évident que les catholiques d'Espagne auraient besoin d'union. Or malheureusement leurs divisions menacent de s'éterniser.

L'évêque d'Urgel vient de publier une lettre pastorale très remarquable dans laquelle il déplore cette guerre intestine.

Il pose aux auteurs de ces divisions l'interrogation décisive que S. Paul adressait aux Corinthiens à propos de leurs dissidences : *Divisus est Christus ?* Est-ce donc que le Christ est divisé et que sa doctrine n'est pas la même pour tous ?

“ En vain, poursuit l'évêque d'Urgel, voudriez-vous couvrir vos luttes et vos conflits du manteau de la religion. Ni le Pape, ni les évêques ne vous ont donné par leurs enseignements aucun motif de discorde. Non, ce n'est pas nous qui sommes la cause de vos divisions. Suivez fidèlement le Pape, suivez docilement et avec sincérité vos évêques, et vous verrez bientôt cesser toute division. Examinez et lisez avec simplicité chrétienne les Encycliques du Vicaire de Jésus-Christ, ainsi que les lettres pastorales, des évêques espagnols, et vous verrez que nous ne prenons aucune part à ces questions que l'on peut bien appeler secondaires, comme l'a fait le Pape dans une occasion récente à l'adresse de la France.

“ L'Eglise enseignante pense tout différemment dans ces questions secondaires, dans leurs rapports avec les intérêts de Jésus-Christ ; car sa pensée est que ces sortes de questions ni ne lui conviennent, ni ne l'intéressent, mais qu'elles lui sont préjudiciables. ”

D'après les dernières nouvelles venant de Hongrie, on prétend que le conflit entre le ministère et le clergé au sujet de la loi des baptêmes touche à sa fin. Le cardinal Simor aurait eu une entrevue avec le président du ministère, et de part et d'autre, on aurait reconnu la nécessité de s'entendre et la facilité d'y arriver. Tant mieux si c'est vrai, mais nous doutons quelque peu que le gouvernement capitule aussi vite. S'il en est ainsi, le comte Csaky devra se soumettre ou se démettre, suivant une formule ancienne et toujours nouvelle.

La situation religieuse devient inquiétante en Bohême. Le chef de la fraction des vieux-tchèques vient de donner sa démission, en sorte que l'influence et la majorité de la députation tchèque vont passer aux jeunes tchèques qui sont radicaux et hussites enragés. Le ministère fédératif ne pourra plus compter sur leurs voix pour faire voter des mesures conservatrices : par exemple le rétablissement de l'école confessionnelle, réclamé par l'épiscopat autrichien.

La grande puissance schismatique de l'Europe, la Russie, a subi dernièrement un gros échec. La Turquie a concédé à sa vassale, la Bulgarie, la nomination d'évêques *bulgares*, ou Macédoine, (provinces faisant partie intégrante de la Turquie). Cette concession équivaut à céder à la Bulgarie la domination *religieuse* et politique, dans une province nouvelle ; ces nominations, bien entendu, seront indépendantes de l'action du saint Synode, en somme de l'autorité du czar. Les menaces n'y ont rien fait ; la Turquie a maintenu son droit de faire justice à ses subordonnés. Les négociations avec la curie romaine avancent toujours lentement. Un premier et important résultat a cependant été atteint, on s'en souvient. Cinq évêques russes ont été préconisés au consistoire de décembre dernier. Leur consécration a eu lieu dernièrement à Saint-Petersbourg. L'envoyé russe, M. Iswolsky, a quitté Rome pour assister à cette cérémonie ; il y est revenu à la fin de juin.

La maçonnerie poursuit toujours son œuvre en France, l'enseignement se laïcise de plus en plus ; un prêtre vient d'être condamné pour avoir trahi le secret professionnel, et on s'apprête à étouffer la concurrence de l'enseignement moyen donné par les collèges libres. Malgré tout, la France chrétienne résiste, et les journaux irréligieux constatent qu'il se manifeste dans la jeunesse universitaire un courant de catholicisme vraiment inquiétant pour l'avenir de la libre-pensée. On constate également que d'un bout

de la France à l'autre, on se porte à une observation plus rigoureuse et plus générale du repos dominical. La proportion des enterrements civils est aussi en décroissance, dit-on. Après avoir été de 22 pour cent, elle est descendue à 20, comme le démontre la statistique parisienne pour 1889. En effet, sur 56,773 parisiens morts en 1889, 10,580 ont été enfouis comme des chiens.

La fameuse devise arborée depuis quelque temps dans les *meetings* socialistes : *Huit heures de travail, huit heures de sommeil, huit heures de loisir*, vient de donner lieu à Paris à une sorte de p'ebiscite dont il est intéressant de relever les résultats.

La commission parlementaire du travail avait adressé, il y a quelques mois, à 100,000 *ouvriers* de Paris la question de savoir s'il y avait lieu de limiter législativement la durée du travail à huit heures.

Or, voici quelle a été l'issue de la consultation :

Sur 100,000 questionnaires 9,357 seulement sont revenus. Les ouvriers qui se sont prononcés contre toute réglementation légale sont au nombre de 2,267. Ceux qui réclament la journée de huit heures sont au nombre de 2,249. Enfin, la majorité, soit 4,481, se prononce pour la journée de dix à douze heures, en d'autres termes pour le maintien de l'état de choses actuel.

Cette statistique est singulièrement significative.

Elle indique tout d'abord que le mouvement qu'on a essayé de fomenteur en faveur de la formule des *trois huit* est tout de surface puisque 10 mille à peine ont répondu sur 100 mille interrogés. C'est bien le cas de rappeler la parole : il n'y a d'agités que les agitateurs, et on peut ajouter qu'il en serait de même de plusieurs autres revendications socialistes, si on les présentait isolément, dépourvues de tout artifice déclamatoire, sous forme de questions bien définies à résoudre par un *oui* ou par un *non*. Ce sont les *mots* souvent qui troublent le jugement du peuple ; mettez le en présence des *faits*, il verra clair.

Nos ouvriers doivent profiter de cet exemple ; se défier de ceux qui les poussent ; ne pas s'imaginer qu'ils ont à se plaindre des mêmes griefs que les ouvriers d'Europe ; se borner aux revendications légitimes et incontestables ; et ne pas croire qu'eux seuls sont ouvriers et que le monde n'existe que pour eux. Tous ceux qui travaillent dans le monde, sont de véritables ouvriers.

La Laïcisation des œuvres pies en Italie est commencée. On peut s'attendre à toute une avalanche de procès en revendication de la part des héritiers et des parents des fondateurs, et, comme il y a encore quelques juges honnêtes, le gouvernement pourrait

essuyer des échecs inattendus. Le premier ministre s'occupe activement d'établir la *crémation obligatoire* ; et pendant ce temps, Léon XIII dirige le mouvement anti-esclavagiste, qui amènera la régénération d'une partie du monde.

Terminons en citant le *Courrier de Bruxelles* sur la situation du Brésil :

“ Notre correspondance du Brésil nous a fait connaître les efforts de l'épiscopat brésilien en vue d'amener les catholiques à se liguor pour défendre leurs intérêts. Son appel a été entendu. Un parti catholique vient de se former au Brésil. La *Catholic Review* et le *New-York Freeman's Journal* rapportent que ce nouveau parti, qui a pour leader Mgr Macedo de Costa, archevêque de Bahia, comprend un grand nombre de personnages distingués de l'ancien empire, des amiraux, des généraux et des illustrations de la politique, de la littérature et du barreau. Comme il fallait s'y attendre, les journaux libre-penseurs et franc-maçons du Brésil blâment vivement la formation du groupe catholique. Le symptôme est d'excellent augure. Quand au *New-York Herald*, il ne peut s'empêcher de constater que le parti catholique brésilien a pour lui l'avenir et que les prêtres du Brésil sont en mesure d'administrer une bonne leçon au gouvernement provisoire. ”

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Octobre 1890

Désignée par Son Em. le Cardinal Préfet de la Propagande et bénie par

Sa Sainteté Léon XIII.

LES ÉGLISES D'OCÉANIE

C'est un magnifique spectacle qu'offrent, de nos jours, les accroissements rapides de la foi catholique à l'Occident et à l'Orient, aux États-Unis d'une part et dans l'Océanie de l'autre : jeunes Églises qui n'existaient pas il y a cent ans, et qui jettent en ce moment un si vif éclat.

Quels droits les Églises d'Océanie, en particulier, n'ont-elles pas à la sympathie et aux prières de tous les amis du sacré Cœur ! C'est là que notre sainte Ligue a fait, depuis trente ans, ses plus étonnants progrès ; et voici que, naguère, tous les évêques d'Australie et de la Nouvelle-Zélande, réunis dans leur premier Concile général, consacraient solennellement au divin Cœur leurs immenses continents.

Aussi bien, les bénédictions de ce Cœur sacré ont-elles donné, à ces Eglises, une fécondité admirable.

“ Il y a cent ans—disent les *Missions catholiques*—le vaste continent océanien était à peine connu. Or, en ce moment l’Australie compte quinze diocèses florissants, autant d’évêques, dont quatre archevêques et un cardinal, des centaines de prêtres, des Œuvres prospères, des églises splendides et plus de six cent mille fidèles, donnant l’exemple des pratiques religieuses et de la ferveur dans le bien. ”

Non moins merveilleux—nous le voyions récemment à l’occasion des fêtes du B. Pierre Chanel—sont les changements opérés chez la plupart des sauvages océaniens, naguère anthropophages.

Sans doute, les obstacles que rencontre dans ces régions l’Eglise catholique sont nombreux. Mais là, du moins,—nous écrit un fervent missionnaire—les catholiques ne portent ni des chaînes de fer, ni des chaînes d’or; et vos Associés comprendront que dans un tel pays, dont la population s’accroît rapidement, l’avenir de l’Eglise intéresse au plus haut point les âmes qui ont à cœur la gloire de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. ”

Que tous nos Associés prient donc avec ferveur durant ce mois pour ces jeunes Eglises, et les accroissements nouveaux du règne de DIEU consoleront le Cœur de JÉSUS de tant d’outrages qu’il reçoit, dans notre vieille Europe, par l’ingratitude de ses premiers-nés.

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes vos autres intentions.

Je vous les offre, en particulier, pour ces Eglises d’Océanie, nées d’hier, aujourd’hui si florissantes, afin que leur prospérité même hâte de plus en plus, dans ce Nouveau Monde, le triomphe de votre règne.

NECROLOGIE

M. l’abbé Tessier (François-Xavier) est décédé le 15 du mois courant, à l’âge de 75 ans. Né à Beauport, le 1 mars 1815, et ordonné à Québec, le 23 septembre 1843, M. Tessier débuta par le vicariat de S. Joseph de Lévis.

En 1845, il fut nommé missionnaire de Paspébiac; en 1849, de Carleton; et en 1852, curé de S. François de la Beauce, poste qu’il a occupé sans interruption jusqu’en 1886. Il était à la retraite depuis cette époque, et s’était fixé à Charlesbourg, où il vient de décéder. Il laisse une somme assez considérable, dont vont bénéficier les maisons d’éducation et de charité.

GERVAIS & HUDON

IMPORTATEURS D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
DE FRANCE, D'ALLEMAGNE, DES ETATS-UNIS ET DE FABRIQUE
CANADIENNE

PIANOS :
Heintzman & Cie.,
Wm. Bell & Cie.,
Dominion & Cie.,
Decker Bros. N.-Y.,
Schiedmayer, etc.

HARMONIUMS :
Wm. Bell & cie.,
Dominion & Cie.,
Gornwall & Cie.,
Burdet & Cie.,
Scheidmayer, etc.

MACHINES A COUDRE
NEW WILLIAMS. LE DAVIS (A ENTRAINEMENT VERTICAL.)

COFFRES DE SURETÉ (SAFES)
VITRINES POUR COMPTOIR.

219, Rue ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC.
Téléphone, 278.

MANUFACTURE DE PERSIENNES EN BOIS **CHARLAND & Cie.,** LAUZON-LÉVIS.

Nous invitons respectueusement le Clergé et les Communautés religieuses à s'adresser à nous quand ils ont besoin de persiennes. Nous fabriquons certainement ce qu'il y a de mieux en ce genre au Canada, comme le prouvent les prix obtenus aux expositions, et comme on peut le constater dans quantité d'églises du Canada et des Etats Unis, et par les échantillons que nous envoyons sur demande. Nos remerciements à MM. les curés qui nous ont honoré de leur patronnage, avec prière d'une nouvelle commande si leurs églises ne sont pas entièrement pourvues.

LE CATÉCHISME des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa, se vend à l'Archevêché de Québec, au prix de \$50.00 le mille. Pour toute commande de moins d'un mille, il faut s'adresser, non à l'Archevêché, mais aux libraires.

" Cette édition, dit S. E. le Cardinal Taschereau, (2e page du catéchisme), est la seule dont il est permis de faire usage dans les provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa.

H. A. MARTINEAU

MARCHAND-QUINCAILLIER

11, RUE S.-PIERRE. QUEBEC

Nous avons toujours en mains : Peintures, vitres, coutellerie, etc. Toute commande, verbale ou par lettre, est exécutée avec la plus grande diligence, sans qu'il soit nécessaire d'avoir un compte ouvert, ou d'envoyer de l'argent immédiatement. Les membres du clergé sont spécialement invités à nous honorer de leur patronage.

== VIGNOBLES CANADIENS ==

COMTE D'ESSEX, SANDWICH, ONT.

ERNEST GIRARDOT ET CIE., PROPRIÉTAIRES

Vin de Messe approuvé par S. E. le Cardinal Taschereau et tous les Evêques de la Puissance. Vin de Table ou Claret de première qualité.

Pour prix, etc, s'adresser à Ernest GIRARDOT et Cie, Sandwich, Ontario, ou à M. J.-A. LANGLAIS, Québec.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

Est en vente : chez MM. F. Béland, 254, rue Saint-Jean ; J. L. Drouin et frères, 96, rue Saint-Joseph ; Alfred Gingras, rue Saint-Joseph, et Diles Gastonguay et Vaillancourt, 81, rue Saint-Vallier.

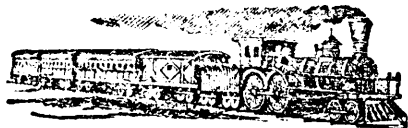
J.-B. LASNIER ET FILS

MANUFACTURIERS DE CIERGES, NOTRE-DAME DE LÉVIS

SPÉCIALITÉS : CIERGES pour services, pour Quarante-Heures, et pour culte en général ; Bougies, veilleuses, confection de FLEURS et de CROIX EN CIRE, réparation des CHEMINS DE CROIX EN CIRE, VIN DE MESSE et de TABLE de première qualité et recommandé par les analystes.

PRIX REDUITS—Conditions de paiement et vente à commission ou par dépôt fait, à la volonté des acheteurs.

N. B.—La maison LASNIER ET FILS mérite par son honorabilité la confiance du public.



CHEMIN DE FER

*** QUEBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX ***

— DE QUEBEC A STE-ANNE DE BEAUPRE —

TRAINS DE LA SEMAINE

Laissent Hedleyville, à 7.35 a. m. et 6.35 p. m.

“ Ste-Anne à 5.20 a. m. et 2.50 p. m.

TRAINS DU DIMANCHE

Laissent Hedleyville, à 6.00 a. m., 7.35 a. m. et 1.50 p. m. et 5.50 p. m.

Laissent Ste-Anne, à 5.55 a. m., 12.00 (midi) et 4.00 p. m.

Prix du passage aller et retour 1ère classe \$0.85, 2nde classe \$0.60.

Grande réduction pour pèlerinage de 100 ou plus.

Pour autres informations s'adresser à

G. S. CRESSMAN,

Gérant,

W. R. RUSSELL,

Surintendant